

Privas, le 29 juin 2022

Madame, Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de sa mission d'assistance architecturale auprès des particuliers, le CAUE de l'Ardèche conseille gratuitement tout particulier qui envisage de construire, d'agrandir ou de réhabiliter. Ces permanences permettent aux porteurs d'un projet de pouvoir le réfléchir en amont, avec cohérence, de la conception aux techniques de construction, dans le respect des règles d'urbanisme et du territoire choisi.

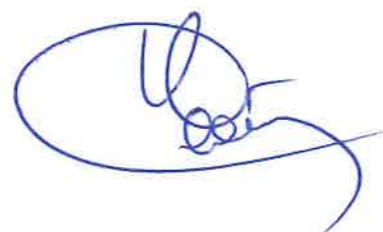
J'ai le plaisir de vous communiquer le cycle des rendez-vous à venir pour les six prochains mois. Je vous remercie de bien vouloir le porter à la connaissance du public par affichage et de le partager avec les administrés de votre commune qui pourraient être concernés.

Si vous souhaitez les relayer sur votre site Internet, ces informations sont également disponibles au format numérique à l'adresse suivante: <https://caue07.fr>.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian FEROUSSIER

Président du CAUE de l'Ardèche



EXTENSION

RÉNOVATION

CONSTRUCTION

**VISIO
PERM@NENCES**

LES MARDIS APRÈS-MIDI

LES 2^{ÈME} ET 4^{ÈME}

VENDREDIS MATIN DU MOIS

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2022

VOUS AVEZ UN PROJET

Vous dessinez votre maison...

**Vous avez des questions en phase
de réflexion ou de conception ?**

**PRENEZ UN RENDEZ-VOUS
GRATUIT au 04 75 64 36 04**

avec les architectes conseillers du CAUE

SUD - 21 JUILLET - SAINT-SERNIN
NORD - 15 SEPTEMBRE - DAVÉZIEUX
CENTRE - 20 OCTOBRE - PRIVAS
SUD - 17 NOVEMBRE - SAINT-SERNIN
CENTRE - 15 DÉCEMBRE - PRIVAS

* avec protocole sanitaire en vigueur

**PERMANENCES
EN PRÉSENTIEL***
LE 3^{ÈME} JEUDI DU MOIS

EXTENSION

RÉNOVATION

CONSTRUCTION